

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 9 juin 2010

CHENIMENIL le 26 avril 2010 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, , Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Allain VOYEN, Jean Pierre VOYEN

Invité excusé : Mickaël MEVELLEC

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 15-03-2010 :

Quelques modifications sont apportées au dernier compte-rendu.

René PARIS demande que soit indiqué dans le compte-rendu qu'il regrette fortement que seulement trois JA aient été convoqués sur le challenge PAYEUR qui est une compétition compliquée du fait du grand nombre de tableaux interdépendants.

L'accord pour les stages délocalisés est donné par la commission technique et non pas la commission sportive.

Enfin Eloïse SAINT-DIZIER habite la commune de LA VOIVRE et pas LES VOIVRES.

Après ces corrections, le compte- rendu est adopté à l'unanimité.

2- Informations du Président :

10.000 € ont été accordés par le Conseil Général pour la **Charte Sports**. Sur les 19 clubs qui ont présenté un dossier d'acquisition de matériel, un club a présenté une facture de 2009 rendant son dossier non recevable. Tous les autres clubs auront une dotation, la répartition sera proposée au Conseil Général par le Président en accord avec les membres du bureau. Il faut noter qu'en 2009, deux clubs qui avaient fait une demande dans le cadre de la Charte Sports n'ont pas donné de suite à leurs projets, ce qui a entraîné une perte de subvention pour le tennis de table.

Pas de nouvelle du **contrat d'objectifs** présenté auprès du Conseil Général en 2010.

La sous commission départementale du **CNDS** s'est réunie le 22 avril et a décidé du principe de reconduction majorée de l'enveloppe globale sur un montant de 15.250 € (13.250 € en 2009). Cette année, 12 dossiers de clubs seront présentés à la commission régionale territoriale contre 10 l'an passé, plus le dossier du CD. Un seul dossier de club est inéligible du fait d'une demande trop faible. L'augmentation de l'enveloppe est due au fait que le CD s'engage sur un projet de développement. Cette augmentation concerne la partie « Publics cibles » (handisport et féminines). Le Président rappelle que les dossiers doivent être complets avec compte-rendu d'assemblée générale du club, bilan financier et projet de budget général et détaillé par action.

La fédération a envoyé par mail un **sondage** concernant l'évolution du championnat par équipes. Michel LABRIET y répondra pour le CD mais chaque membre peut y répondre individuellement et pour son club.

Sur proposition de la Fédération, la Ligue organise une journée de formation des cadres techniques et d'information des dirigeants lorrains sur le **Baby Ping** et l'emploi des cadres techniques le 6 mai sur NANCY.

3- Commission sportive :

Challenge jeune de printemps : 128 joueurs présents à BAINS LES BAINS, la compétition s'est très bien déroulée pour finir à un horaire raisonnable (16 heures). Le challenge revient au club d'ANOULD.

René PARIS demande qu'en plus de la catégorie par âge (- 13 ans) soit précisée l'année de naissance des joueurs car il trouve l'appellation fédérale de catégorie peu compréhensible. Il trouve également regrettable que 2 joueurs d'un même club soient dans la même poule.

Interclubs vétérans : le prochain et dernier tour aura lieu à MONTHUREUX SUR SAONE le samedi 1^{er} mai.

Championnat féminin : la 2^{ème} journée a eu lieu le samedi 17 avril à FRESSE SUR MOSELLE. Tout s'est bien déroulé même si les joueuses ont trouvé que 3 rencontres et donc 9 parties dans l'après-midi faisaient un peu trop.

Pour l'an prochain, il faudra rentrer la compétition sur SPID en début de saison et ne plus changer les dates.

Championnat par équipes : les montées et descentes du championnat départemental ne seront effectives que lorsque les résultats de la dernière journée seront rentrés sur SPID. Sur les équipes susceptibles de descendre de D1, 6 sont des équipes « premières » de clubs. Un seul 2^{ème} de D3 va monter. René PARIS demande que le nombre de montées de D3 soit précisé en début de phase.

Pour la journée des titres, les 3 premiers de D3 se rencontreront, l'équipe qui ne jouera pas arbitrera la rencontre entre les deux autres.

Coupe des Vosges : 2 tours ont eu lieu depuis notre dernière réunion et tout s'est bien passé.

Critérium Fédéral : Rappel du règlement de cette épreuve individuelle. Lors d'un tour du CF, si un joueur ne dispute pas une partie dans sa poule ou abandonne au cours de celle-ci, il marque 0 point pour le tour considéré, et le classement de la poule est effectué en annulant les résultats des parties de ce joueur. (Articles 4 des dispositions du CF, et 7.2 du chapitre IV des règlements administratifs pour la prise en compte des points individuels). Dans cette même situation, il n'y a pas de règle spécifique pour les finales par classements, cela semble donc rester à l'appréciation du juge arbitre de l'épreuve.

4- Commission technique :

Stages : le stage de BAINS LES BAINS a réuni 27 stagiaires avec pas mal de clubs représentés surtout si l'on tient compte des cadres (FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, BAINS LES BAINS, UZEMAIN, LA BRESSE et THAON CHENIMENIL). Un groupe fort à plus de 1000 points a pu être constitué. Lors du passage de grades de la méthode française, 7 raquettes d'argent ont été attribuées (penser à recommander du matériel à la fédération).

Une formation de cadres n'a pas pu être organisée sur ce stage, elle sera organisée en soirées à des dates à définir, des joueurs de SAINT DIE DES VOSGES et VINCEY sont intéressés.

L'idée du stage benjamin poussin sur sélection prévu à ETIVAL CLAIREFONTAINE a dû être abandonnée car il a été prévu trop peu à l'avance et il n'y avait pas assez de cadres disponibles. Ce stage sera reconduit plutôt comme un stage de rentrée sur la semaine du 23 août.

Sélections : le tournoi international des Pays de la Loire a été annulé faute de participation de délégations étrangères. En remplacement, le CD prévoira une sélection aux internationaux de Namur les 31 octobre et 1^{er} novembre.

Une sélection du CD participera également aux Euro Mini Champ's à Schiltigheim, la date limite d'inscription est le 17 mai.

La sélection pour les Inter Comités sera faite après les championnats de Lorraine.

Entraînements dirigés : une première intervention a déjà eu lieu à LA BRESSE, XONRUPT et SAINTE MARGUERITE. La 2^{ème} séance est prévue à LA BRESSE mais pas de retour des 2 autres clubs que Thibaut a re-contactés. Une première séance est prévue à MIRECOURT et sera aussitôt suivie d'une deuxième. Le club de BRUYERES a demandé une intervention qui sera programmée prochainement.

Pour ces séances ainsi que pour les regroupements et autres stages, du matériel pour le travail physique a été commandé pour un montant d'environ 160€

Regroupement jeunes : le regroupement prévu à SAINT DIE DES VOSGES a du être annulé. En effet, la date retenue sur une journée de championnat des jeunes et se situant en plein milieu des vacances scolaires n'a pas permis de réunir un groupe assez nombreux.

Résultats : aux mini inter ligues, Jeanne MATHIEU-THIRAUT termine 4^{ème} par équipes en filles nées en 2000 et plus.

Olivia SIBILLE et Jeanne MATHIEU THIRAUT prennent respectivement les 7^{ème} et 8^{ème} places aux internationaux de Liège.

Aux championnats de France des régions, Eloïse SAINT-DIZIER est championne de France avec l'équipe de Lorraine.

Des jeunes joueurs vosgiens ont été sollicités par la Ligue pour intégrer le CRES de METZ l'an prochain, il s'agit de Bertrand SYLVAIN et Félix CATTET de THAON CHENIMENIL, Adrien PLAQUEVENT et Corentin ALTMANN d'ANOULD et de Damien APTEL et Emeric BANZET d'ETIVAL CLAIREFONTAINE. Réponse des joueurs pour ce jour 26 avril.

5- Commission arbitrage :

Depuis la dernière réunion, 2 compétitions ont été organisées.

Les finales par classement ont eu lieu le 21 mars à VITTEL. La compétition s'est bien déroulée avec un classement intégral. Il faut noter qu'un tiers des joueurs inscrits, soit 50, ne participait pas au critérium fédéral. CHARMES était présent en aide à l'arbitrage mais REMONCOURT absent non excusé recevra l'amende de 37 €

128 jeunes joueurs se sont retrouvés à BAINS LES BAINS le 18 avril pour le challenge jeune de printemps. Les clubs de FRESSE SUR MOSELLE, HADIGNY LES VERRIERES et VITTEL étaient présents en aide à l'arbitrage mais NEUFCHATEAU et THAON CHENIMENIL absents non excusés, recevront l'amende de 37 €

Le CD valide ces organisations et le trésorier procèdera au règlement des indemnités prévues.

6- Commission développement :

La commission développement s'est réunie le lundi 29 mars à 17h30 à SAINT DIE DES VOSGES, élargie aux membres du bureau, pour étudier en particulier un plan de développement. Les membres se sont efforcés de répondre au questionnaire établi par la DDCSPP en vue d'établir ce plan. Le CD vote à l'unanimité pour formaliser ce plan de développement.

Le nombre de licenciés vosgiens est inférieur de -314 à celui de la fin de saison dernière. Le résultat de l'an dernier ne sera probablement pas atteint cette année, même si tous les clubs n'ont pas encore pris, à ce jour, toutes leurs licences promos.

Denis LAMAZE propose de renouveler l'organisation d'un colloque de dirigeants, indépendant cette fois de l'assemblée générale. La date du samedi 25 septembre est retenue, avec colloque le matin, restauration sur place et tournoi des dirigeants l'après-midi. Le club d'EPINAL est pressenti pour organiser cette journée.

7- Point financier :

Comme le trésorier était absent depuis fin mars, la situation n'a guère évolué depuis le dernier comité. Les comptes font apparaître un différentiel d'environ 8000 € entre les charges et les produits. Sur avril sont payés, mais non comptabilisés, tous les frais d'arbitrage. Trois chèques de clubs sont arrivés mais 2300 € sont encore dus par les clubs, pour 613 € d'avoir. A mi-mai, lorsque la situation des clubs ne sera plus susceptible d'évoluer, le trésorier contactera les clubs qui doivent de l'argent au CD.

La saison prochaine, la gestion des fiches financières des clubs sera faite sur SPID comme le fait la Ligue de Lorraine.

Lors de l'envoi des réengagements d'équipes fait par Eric MATHIS, le solde des clubs sera mentionné aux dirigeants.

Les fiches de frais et de dons sont disponibles sur le site du CD et peuvent être téléchargées.

8- Divers :

Le Président informe les membres du CD que le CDOS nous demande de présenter un jeune bénévole pour être récompensé. Chacun doit réfléchir et peut proposer un candidat méritant, celui-ci doit être âgé entre 18 et 35 ans.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 11 septembre à 17h30. Le lieu reste à déterminer. Les clubs de THIAVILLE et de RAON L'Etape qui s'étaient proposés pour l'organiser seront recontactés.

La prochaine réunion du CD aura lieu le mercredi 9 juin 2010 à 18h30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 21 h.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET